

# Stationner à Quimper

Parkañ e Kemper

Informations • Plan • Tarifs



VILLE DE QUIMPER

QUIMPER.BZH

## Respectons les règles

1. Le stationnement en zone piétonne est strictement interdit.

2. Il est interdit de gêner la circulation et le stationnement des autres usagers de la route. Ne stationnez pas sur les trottoirs, les passages pour piétons, les pistes cyclables et les emplacements réservés. Sinon, vous êtes passible d'une contravention de 135 €.

3. Respectez les durées des zones d'arrêt minute ainsi que le stationnement en zone payante.

Si vous dépassiez le temps autorisé, vous prenez le risque d'être sanctionné.

4. Si vous stationnez en zone bleue, affichez votre disque européen de stationnement. Indiquez votre heure d'arrivée et stationnez pour une durée inférieure ou égale à 1h30. En cas d'absence de disque ou de dépassement de durée, vous risquez une contravention de 35 €.



© 14 - Crédit photo : iStock - Pascal Perennec, Ville de Quimper, QBO - illustration couv 14\*

PLUS D'INFORMATIONS  
02 98 98 88 93 / quimper.bzh

## Circulez malin & stationnez gratuit

Il existe de nombreuses possibilités pour stationner gratuitement dans Quimper, pour de courtes ou de longues durées :

**Pour une courte durée:** profitez d'1/4 d'heure gratuit le matin et l'après-midi, en prenant un ticket à l'horodateur.

**Jusqu'à 30 minutes gratuites** sur les places dotées d'une borne d'arrêt minute. Chacune comporte une borne avec des indicatifs lumineux : vert, il vous reste du temps ; rouge, le temps autorisé est dépassé.

**Stationnez gratuitement** sur toute la voirie du lundi au vendredi de 12h à 14h et à partir de 17h, les samedis après-midis, les dimanches et les jours fériés (hors zone piétonne).

**En zone bleue** avec votre disque de stationnement (maximum 1h30).

**En zone verte:** gratuit.

**Sur le parking du Steïr:** bénéficiez de 2 heures de stationnement gratuit.

**Sur le parking Michel-Gloaguen :** profitez de 12 heures de stationnement gratuit.

**Circulez gratuitement sur le réseau QUB tout le week-end** et en centre-ville avec la navette 100 % électrique QUBCity.



## Vous stationnez de 30 min à 2 heures ?

Si vous stationnez dans les zones payantes représentées en rose sur le plan, vous payez directement à l'horodateur ou via votre smartphone grâce à l'application **Flowbird** !

Temps	Montant
0h15	Gratuit
0h30	0,60 €
1h00	1,30 €
1h30	2,50 €
2h00	3,90 €

En cas de dépassement du temps de stationnement ou en cas de non-paiement, vous devrez vous acquitter d'un forfait de post-stationnement (FPS) de **18 € maximum si vous réglez dans les 72h et de 45 € si vous réglez au-delà de 72h**.

## Vous stationnez plus de 2 heures ?

Si vous stationnez plus de 2h, nous vous conseillons les parkings en enclos ou en ouvrage suivants :

**P Théodore-Le-Hars**  
194 places  
Ouvert de 7h30 à 21h  
Rue Théodore-Le-Hars

**P De-Latre de-Tassigny**  
160 places  
Ouvert de 7h30 à 21h  
Rue des Douves  
Gratuit de 19h30 à 7h30

**P La Tour-d'Auvergne**  
225 places  
Ouvert 24h/24h 7j/7  
Place de La Tour-d'Auvergne  
Gratuit de 19h30 à 7h30

**P Michel-Gloaguen**  
330 places  
Gratuit les 12 premières heures (puis 0,60 €/heure le 1<sup>er</sup> jour, puis 0,30 €/heure le 2<sup>e</sup> jour et 3 €/jour au delà de 72h)

Pour connaître les tarifs



## Abonnements & offre résidents centre-ville



**Vous résidez ou travaillez à Quimper ?**

Abonnement pour les parkings de Lattre-de-Tassigny ou du Steïr :

**35 €/mois**

Abonnement pour les parkings du théâtre de Cornouaille, Michel-Gloaguen ou Théodore-Le-Hars :

**70 €/mois**

**Vous habitez en centre-ville ?\***

Abonnement pour les parkings de Lattre-de-Tassigny, du Steïr, du théâtre de Cornouaille, Michel-Gloaguen ou Théodore-Le-Hars :  
**35 €/mois**

Vignette résident (permet de stationner en zone payante de 16h30 à 10h) :  
**10 €/an**

**Comment prendre un abonnement ?**

Accueil Stationnement :  
4 place de La Tour-d'Auvergne (au-dessus de la rampe de sortie du parking)

Du mardi au jeudi :

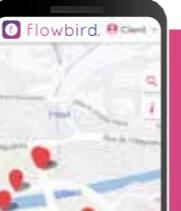
8h30-17h30

Vendredi et samedi :

10h-12h30 et

13h30-17h30

Fermé les lundis, dimanches et jours fériés  
02 98 64 92 55  
parkings@quimper.bzh  
+ Abonnement spécifique pour le parking Michel-Gloaguen 25 €/semaine. Directement aux bornes du parking.



## Payez à distance avec l'application Flowbird!...

Flowbird! est une application gratuite de paiement à distance du stationnement disponible sur Google play et App Store. Vous n'avez pas besoin de vous déplacer, vous payez d'où vous voulez !

1. Inscrivez-vous gratuitement sur le site [flowbird.fr](http://flowbird.fr) ou via l'application.

**Pratique !**

Vous pouvez prolonger à distance ou interrompre la durée de votre stationnement directement depuis votre smartphone.

2. Sélectionnez votre numéro d'immatriculation.

**Pratique !**

Vous pouvez prolonger à distance ou interrompre la durée de votre stationnement directement depuis votre smartphone.

3. Grâce à la géolocalisation choisissez votre horodateur.

**Pratique !**

Vous pouvez prolonger à distance ou interrompre la durée de votre stationnement directement depuis votre smartphone.

4. Indiquez la durée de votre stationnement, validez et payez.

**Pratique !**

Vous pouvez prolonger à distance ou interrompre la durée de votre stationnement directement depuis votre smartphone.

**Plus d'infos**

**N°Vert** 0800 250 030

APPEL GRATUIT DISPONIBLE SUR PCS



FLOWBIRD

## Suivez les places de parking en direct !

• Via l'application **Cocoparks** : <https://app.cocoparks.io/?source=quimper>

• En centre-ville grâce aux panneaux dynamiques



Quartier piétonnier circulation et stationnement interdit

Zone payante (de 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf samedis après-midis, dimanches et jours fériés)

Zone gratuite

Zone bleue réglementée à disque (durée limitée à 1h30)

Parking payant (enclos ou ouvrage)

Parking Gare SNCF EFFIA

Bornes arrêt minute 30 minutes

Zone à "5 min à pied des Halles" 166 places Longue durée

Ligne QUB City Du lundi au vendredi Samedi & lors de grands événements

Bornes de recharge pour véhicules électriques 2

VILLE DE QUIMPER QUIMPER.BZH

